

**Rédacteur(s) :**

*Etienne VENDEVILLE (Kurt Salmon)*  
*Nicolas BURRET (Kurt Salmon)*

**Destinataires :**

*Mathieu PRZYBYLSKI (DHUP)*  
*Jean-Max BOYER (DHUP)*  
*Emmanuel PAURD (CDC)*  
*Jean-Pierre SCHAEFER (CDC)*  
*Michèle PFRIMMER (CDC)*  
*Olivier LANDEL (ACUF)*  
*Claire DELPECH (ADCF)*  
*Dominique BELARGENT (USH)*  
*Antoine FERRE (USH)*  
*Michel AMZALLAG (USH)*  
*Vincent DEMOULIN (DREAL PdL)*  
*Jean AUDOUIN (DREAL PdL)*  
*Michèle GADEA (DHUP)*  
*Mireille EVENOT (USH PdL)*  
*Augustin ROSSI (ADF)*  
*Eric BOYON (ANAH)*

**Copie :**

*Géraldine D'ARRIGO (DHUP)*

**OBJET : SI des Aides à la Pierre – Nantes - Présentation du portail SPLS du 29/02/2012**

**Etaient présents :**

*Kurt Salmon*

*Mathieu PRZYBYLSKI (DHUP)*  
*Dominique BELARGENT (USH)*  
*Vincent DEMOULIN (DREAL – Pays de la Loire)*  
*Jean AUDOUIN (DREAL – Pays de Loire)*  
*Michel AMZALLAG (USH)*  
*Jean Max BOYER (DHUP)*  
*Michèle GADEA (DHUP)*  
*Nicolas BURRET*  
*Etienne VENDEVILLE*

## SOMMAIRE

<b>1. QUELQUES REMARQUES D'ENSEMBLE SUITE A LA PRESENTATION DU SPLS</b>	<b>2</b>
<b>2. QUESTIONS REPONSES</b>	<b>2</b>
2.1 QUESTIONS APRES LA PRESENTATION DU VOLET « ORGANISMES »	2
2.2 QUESTIONS APRES LA PRESENTATION DU VOLET DELEGATAIRE	4
<b>3. PROCHAINES ECHEANCES</b>	<b>4</b>
3.1 LES ACTIONS EN COURS OU A VENIR	4
3.2 LES GRANDS JALONS :	4

## 1. QUELQUES REMARQUES D'ENSEMBLE SUITE A LA PRESENTATION DU SPLS

- **Périmètre des opérations comprises dans le projet**
  - Il est nécessaire d'insister davantage sur le périmètre actuel :
    - l'outil ne présentera à son lancement que les opérations sur l'offre nouvelle mais pourra être enrichi par la suite.
- **Remise à disposition des données auprès du Maître d'ouvrage**
  - Une des améliorations envisagées est d'utiliser le portail pour donner aux maîtres d'ouvrage l'accès à des informations statistiques à définir issues des traitements dans SISAL.
- **Perception de l'outil SPLS par les bailleurs et les délégataires**
  - Bonne appréhension du projet par les bailleurs et les délégataires
  - L'un des intérêts du SPLS est qu'il permet d'améliorer la circulation de l'information entre les acteurs.
  - Chaque organisme sera amené à définir son mode d'organisation, notamment quant au choix de la saisie à mettre en œuvre pour les opérations (saisie de toutes les opérations, ou uniquement celles validées en interne par l'organisme ?).
  - Les bailleurs manifestent un réel intérêt pour l'interfaçage du SPLS avec leurs outils de montage d'opération. Pourquoi ne pas aller vers une véritable dématérialisation du dossier ?
  - L'outil est conçu pour être suffisamment souple et répondre aux contraintes d'organisations des délégataires.
- **Mode opératoire**
  - Concernant le partage des informations du portail, il serait utile d'insister dans le mode opératoire sur les différents stades de déversement et de visibilité/confidentialité des données et d'ajouter une vue un peu plus fonctionnelle en parallèle des différents statuts du cycle de vie d'une opération.
- **Points d'attention**
  - L'outil ne doit pas se substituer au dialogue entre MO et délégataire. Il facilitera l'échange par une meilleure visibilité des projets et du déroulement de leur mise en œuvre. L'objectif du portail n'est pas de formater ou d'uniformiser les pratiques : il comporte d'ailleurs des informations en nombre relativement restreint.
  - Par ailleurs, il sera utile de mieux préciser aux organismes la question des accès (qui, voit quoi à chaque étape).
- **- Forme de la présentation de l'outil en séance**
  - Pour les présentations ultérieures de l'outil, il est suggéré de présenter d'abord le processus d'ensemble avec les différentes étapes du processus de programmation, avant d'entrer dans la description de chaque étape et des écrans de saisie.

## 2. QUESTIONS REPOSEES

### 2.1 QUESTIONS APRES LA PRESENTATION DU VOLET « ORGANISMES »

- **Cas de la substitution de la Maîtrise d'ouvrage par le délégataire:**
  - Cas de la substitution de la Maîtrise d'ouvrage par le délégataire, le service instructeur aura-t-il la possibilité de créer une opération ?
    - *Oui sans préjugé du mode d'organisation entre les gestionnaires et maitres d'ouvrage sur le partage des rôles qui devra être formalisé.*
- **Priorisation des opérations**
  - Existe-t-il aujourd'hui la possibilité d'identifier pour l'organisme puis le délégataire la priorité de traitement sur les opérations enregistrées ?
    - *Il n'existe pas encore de champ prévu à cet effet, néanmoins via le champ "commentaire" il est possible d'y insérer une indication quant à la priorisation. La maîtrise d'ouvrage du projet a pris en compte ce besoin.*
- **Critères de sélection :**
  - Aujourd'hui il n'existe que la possibilité de recherche par commune, la recherche par EPCI sera-t-elle possible ?

- *A priori OUI, si le besoin est confirmé lors de la phase Pilote cette fonctionnalité sera rajoutée.*
- **Gestion d'une même opération présentée simultanément à plusieurs gestionnaires :**
  - Comment gère-t-on les écarts entre les bailleurs et les délégataires ?
    - *La phase pilote permettra d'apprécier ce point.*
- **Gestion des abandons :**
  - Comment gère-t-on l'abandon d'une opération ? exemple : cas de 2 bailleurs sur une même VEFA ?
    - *Techniquement le portail SPLS et Galion permettent de gérer les rejets de demande de programmation ou la possibilité d'annuler des demandes de financement, il faudra étudier lors de la phase pilote le côté organisationnel.*
- **Organisation de la saisie :**
  - D'un point de vue de l'organisme y a-t-il un intérêt à saisir les opérations non validées en interne de l'organisme ? (Aujourd'hui le ratio est de 3 opérations en cours pour une opération validée).
    - *La phase pilote permettra de mieux appréhender ce coté 'organisation'.*
- **Responsabilité/obligation**
  - Quelle est l'obligation aux différents partenaires de participer au Système d'information en mettant en ligne les opérations ?
    - *Le portail est construit dans une logique forte et inédite de partenariat entre les 3 grands partenaires (ministère, association d'élus, union sociale pour l'habitat, CDC), et est conçu pour devenir à terme l'outil de référence en ce qui concerne la programmation des opérations de logements sociaux sur les territoires et cela dans un intérêt commun.*
- **Calendrier**
  - Sachant que les VEFA représentent sur Nantes Métropoles 40% de la production annuelle et que les MO sont connues que très tardivement, comment l'outil permet-il de gérer cette situation ?
    - *L'outil est conçu pour être ouvert et doit donc s'adapter aux pratiques. Il permet des programmations pluriannuelles. En revanche l'outil ne permet pas actuellement de prendre en comptes des opérations sans MO.*
- **Accès aux données**
  - L'outil doit participer à l'anticipation des financements en offrant plus de visibilité sur les données de programmation.
  - Existera-t-il une possibilité de login en tant qu'observateur ?
    - *L'application est à destination des organismes, des services de l'état et des délégataires.*
    - *L'accès aux données de programmation ainsi que leur granularité d'accès (habilitations) feront l'objet d'échange entre les différents partenaires lors des prochains comités de pilotage.*
  - Qui a accès à quoi ? Quel est le niveau de confidentialité de l'information ?
  - Avant la programmation qui a accès à quoi et à quel moment diffuse-t-on la donnée ?
    - *Le MO est seul à avoir accès à l'information avant qu'il ne valide son opération : une fois validée, les données sont accessibles aux services instructeurs (services de l'Etat et délégataire)*
    - *Le gestionnaire/délégataire a accès à l'information sur son territoire de gestion.*
- **Implication des délégataires dans le projet**
  - Les délégataires seront-ils davantage associés au projet ?
    - *Les délégataires ont été partie prenante de la conception de l'outil au travers de la participation des Associations d'élus. La phase pilote permettra d'adapter l'outil en fonction des pratiques (souplesse de gestion du terrain) et sera l'occasion pour les délégataires de faire remonter leurs besoins d'évolution.*
- **Enrichissement des natures d'opérations**
  - Est-il possible d'ajouter les agréments PSLA et par extension proposer plus de nature d'opération ?
    - *Oui à l'avenir, il y aura l'ensemble des natures d'opérations proposées.*
- **Gestion Programmation Pluriannuelle**
  - Comment gérer la programmation pluriannuelle ?
    - *Techniquement possible dans l'outil mais surtout lié à l'organisation des partenaires sur le terrain.*
- **Interfaçage des SI**

- Quelles sont les possibilités d'interfaçage entre les SI du MO et le SI GALION ? (interface utile pour les statistiques)
  - Possibilité d'import /export de façon manuelle (flux xml)

## 2.2 QUESTIONS APRES LA PRESENTATION DU VOLET DELEGATAIRE

- **Evolutivité de la solution**
  - Peut-on ajouter des champs pour éviter les doublons de saisie et de traitement entre la gestion du papier et celle en mode web ?
    - *Il est tout à fait possible de faire évoluer l'outil à condition de faire remonter les besoins constatés et partagés des pratiques du terrain.*
- **Doublons de SI**
  - Comment vont se coordonner l'outil « observatoire de la production locative de l'USH » et le SPLS afin d'éviter les doublons de saisie et de remonter d'informations ?
    - *Il sera nécessaire d'étudier l'abandon de la saisie « observatoire » avec la montée en charge du SPLS.*
- **Gestion de données**
  - Que se passe-t-il pour les opérations déjà programmées et non soldées ? doit-on les ressaisir ? les retrouve-t-on déjà dans SPLS ?
    - *Les opérations sont déjà présentes dans le SPLS (reprise de l'historique des opérations déjà instruites dans Galion concernant les maîtres d'ouvrage).*

## 3. PROCHAINES ECHEANCES

### 3.1 LES ACTIONS EN COURS OU A VENIR

#### Action 1 :

- Recensement des profils des MO (Id + adresse mail), (gestionnaires déjà ok avec GALION) jusqu'à fin mars 2012

#### Action 2 :

- Saisie des opérations jusqu'à mai 2012

#### Action 3 :

- Validation des opérations courant mai 2012

### 3.2 LES GRANDS JALONS :

#### 9 mai 2012 :

- Objectif : faire un premier point sur la phase pilote pilotée par la DREAL Pays de la Loire

#### Comité de pilotage

Validation de la date du 9 mai à 13h30 à la grande arche La défense à la DHUP.

Liste des participants :

Acuf : Olivier Landel

Adcf : Claire Delpech

Ush : Dominique Belargent, Michel Amzallag, Antoine Ferre

Ush pdl : Mireille Evenot

Dreal pdl : Vincent Demoulin, Jean Audouin

Dhup : Jean-Max Boyer, Mathieu Przybylski, Michèle Gadea

1 ou 2 bailleurs sociaux des Pays de la Loire

1 représentant d'Habsis (à confirmer)

#### Juillet 2012 :

- Objectif : décider du GO / NO GO de la généralisation au niveau national sur la base d'une extraction au 30 juin fournissant une première photographie à fin 2012 des opérations.

#### Comité de pilotage

Date et lieux à définir – a priori en Pays de la Loire

#### Septembre 2012 :

- Objectif : préparer la généralisation